

## SAMSUNG rechigne à rembourser ?

Depuis quelques mois, le Réseau anti-arnaques s'intéresse aux opérations de remboursement publicitaires organisées par SAMSUNG pour promouvoir ses produits (*téléphones notamment*).

Les témoignages favorables et défavorables s'accumulent. Un bilan sera prochainement réalisé, après un contact avec les dirigeants de la filiale française.

Un constat peut être déjà fait : la pratique consistant, en cas de demande de remboursement incomplète (*à tort ou à raison*), à ne pas restituer les originaux au consommateur !

Un témoignage sort également du lot concernant une demande du 10 décembre 2015 : « On m'a fait miroiter un remboursement de 30 € que je n'ai jamais eu. J'ai envoyé tous les documents demandés mais La Poste a renvoyé mon courrier alors que l'adresse était tout-à-fait conforme à celle indiquée sur le bulletin de participation. » Effectivement, l'enveloppe communiquée au Réseau anti-arnaques, mentionnant le libellé « SAMSUNG, destination Galaxy, Facility n°1508289, 13844 Vitrolles cedex », comporte bien une étiquette « destinataire inconnu à l'adresse ».

Affaire à suivre...

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org  
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)